



Rédaction de Clauses de Non-Concurrence

Lien : <https://innov-maroc.com/formation/redaction-de-clauses-de-non-concurrence>

 DURÉE
3 jours (21h)

 RÉFÉRENCE
DTA108

 CATÉGORIE
Droit Commercial

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Maîtriser les critères de validité des clauses de non-concurrence
- ✓ Appréhender le mécanisme de la contrepartie financière dans les clauses de non-concurrence
- ✓ Comprendre l'application des clauses de non-concurrence en droit commercial

POUR QUI ?

- ✓ Dirigeants de petites et moyennes entreprises
- ✓ Managers de tout type de centre de profit
- ✓ Responsables administratifs et financiers
- ✓ Responsables juridiques
- ✓ Responsables RH



Programme détaillé

1 / Les critères de validité de la clause de non-concurrence

- Absence de disposition légale : le rôle de la jurisprudence
- Les conditions de forme
- L'exigence d'un écrit
- Prévues dès l'origine ou insérées dans le contrat de travail
- Les conditions de fond
- La clause doit être justifiée par les intérêts légitimes de l'entreprise
- La clause doit tenir compte des spécificités de l'emploi du salarié
- La clause doit être limitée dans le temps et dans l'espace
- La clause doit être liée à une activité spécifiquement visée
- La clause doit comporter une contrepartie financière
- Effets de la violation de la clause : financières et juridiques

2 / La contrepartie financière en débat

- Retour sur le revirement jurisprudentiel
- Variation de la contrepartie financière en fonction de l'origine de la rupture du contrat de travail
- La clause de non-concurrence qui ne prévoit le versement d'une contrepartie pécuniaire qu'en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur
- La clause de non-concurrence applicable uniquement en cas de rupture du contrat à l'initiative du salarié

3 / Du droit social au droit commercial

- La clause de non-concurrence : Une approche travailliste ancienne
- Une approche commercialiste renouvelée

4 / La notion de libre exercice d'une activité professionnelle

- Le principe constitutionnel de libre exercice d'une activité professionnelle
- Une clause de non-concurrence non compensée par une contrepartie financière

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 28 au 30 Oct. 2026

 Distanciel

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 Téléphone : +212 522 247 210

 Email : contact@innov-maroc.com

 Web : <https://www.innov-maroc.com>